

---

Rapport, présenté par Barère au nom du comité de salut public, sur la situation en Vendée, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794)

Bertrand Barrère de Vieuzac

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Barrère de Vieuzac Bertrand. Rapport, présenté par Barère au nom du comité de salut public, sur la situation en Vendée, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 646-648;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1962\\_num\\_84\\_1\\_35324\\_t1\\_0646\\_0000\\_13](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35324_t1_0646_0000_13)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

tisme, plus perfide encore que l'excessive exagération.

Un comité de bienfaisance s'est établi sous mes auspices; là les citoyens infirmes et les patriotes indigents de cette commune sont assurés de trouver ou les ressources du travail, ou les secours de la bienfaisance nationale, ou les douces consolations de la fraternité.

Partout j'ai fait disparaître les prêtres comme autant de vers rongeurs et les fléaux de la société. Avec les prêtres ont disparu les cloches et tous les ustensiles de leur métier. Par mes soins plus de douze cents marcs d'argenterie d'église ont enrichi le trésor national; j'ai dépisté la caisse du roi Buzot et celle de son ex-payeur des guerres. L'envoi que j'ai fait à la Convention nationale a produit, tant en numéraire qu'en assignats, un recouvrement au moins de 1 million 300,000 livres.

Caen s'élevait insensiblement à la hauteur de la révolution; il ne me restait plus qu'à prononcer sur le sort des détenus; j'allais ensuite terminer ma mission par la visite des districts du Calvados, lorsque des ordres réitérés du comité de salut public m'appelèrent à la tête de la colonne infernale, venue du Nord pour foudroyer les brigands.

Sur-le-champ je partis pour la rejoindre à Dreux. Les brigands, à cette époque, répandaient au loin la terreur; ils n'avaient pas encore essuyé les déroutes ni les massacres du Mans et de Savenay. Pour les atteindre, je suivis, avec la division de l'armée du Nord, l'ordre de route prescrit, par Alençon, Rennes, Nantes, Angers, Saumur, Doué et Cholet.

Mais, pendant cet intervalle, la valeur de l'armée de l'Ouest au Mans et à Savenay ne laissa aux vainqueurs de Maubeuge et de Dunkerque que le regret amer de n'avoir pas eu le temps de partager les lauriers immortels de ces journées mémorables.

Impatients cependant de se signaler de nouveau, ces valeureux bataillons du Nord me suivirent à l'envi, avec les généraux Rossignol et Sorlus, à Port-Malo et à Cancale, et, sans des canots de trahison, les féroces Anglais eussent été, sur les rivages de la Manche, exterminés comme sur les dunes de Dunkerque (1).

Après la prise de Noirmoutier la division du Nord n'avait plus d'ennemis apparents à combattre; car les brigands, épars sur la rive gauche de la Loire, ne marchaient qu'en petits pelotons, ou se cachaient dans des cavernes ou dans les bois.

Je l'ai laissée sous les ordres du général en chef Turreau, qui, sur différentes colonnes, fouille les repaires souterrains des brigands, détruit leurs infâmes habitations, et incendie leurs funestes forêts.

Ainsi chaque jour voit le sol de la liberté se purger des débris infects du fanatisme et de la

(1) *Id.*: « Puisaye, chef de brigands vendéens, venait d'être massacré avec partie des siens dans la forêt du Pertre, près Vitré. Une correspondance surprise sur lui avec Jersey et Guernesey indiquait les signaux pour la descente projetée de ces forçats sur nos côtes. Je conçus alors le projet de les prendre dans leurs propres filets en les attirant à un débarquement; mais, instruits de la défaite de l'armée catholique royale, les émigrés et les Anglais prirent la route de Portsmouth, au lieu de Saint-Cast ou de Port-Malo. »

tyrannie; ainsi sur des cadavres amoncelés et des ruines fumantes la Vendée s'écroule, et la République est debout (1).

(*Applaudissements.*)

**Il termine son récit en déposant sur le bureau un sabre garni en argent, qui avoit appartenu au traître Dumouriez, et qui avoit été donné par lui au nommé Laruc. Il dépose plusieurs dons patriotiques consistants en 19 louis et 3 liv., tant en or qu'en argent, une petite croix d'or, 3 rouleaux de galon d'argent, une tabatière d'argent, une croix de Saint-Louis venant de la commune de Mondeville, un petit morceau d'argent, une bague d'argent; en assignats de 15, 25 et 10 sous, 218 liv. 10 s.; en pièces de 24 sous, 38 liv. 8 s.; en pièces de 6 sous, 27 liv. 18 s.; en monnaie de cuivre, 1 liv. 14 s. Il annonce qu'il doit être envoyé incessamment de Caen 33 marcs 3 onces d'argenterie; plus, en or, 4,272 liv.; en argent, 402 liv. 6 s.; en assignats, 1,113 liv. 15 s. Ces sommes ont été trouvées sur Bigot, contre-révolutionnaire de Rouen, et mort de ses blessures. Plus, une montre d'or et un anneau d'or; tous ces objets restés en dépôt entre les mains de Berthie, à Caen (2).**

Laplanche demande l'approbation des mesures qu'il a prises dans sa mission.

Un membre [BOURDON (de l'Oise)] invoque la loi sur le gouvernement révolutionnaire, et demande le renvoi au comité de salut public (3).

BOURDON (de l'Oise) observe que le gouvernement provisoire ordonne que la conduite des députés en commission dans les départements, sera soumise à l'examen du comité de salut public; il invoque l'exécution de ce décret (4).

**Cette proposition est adoptée.**

## 70

Un membre [BARÈRE] a la parole au nom du comité de salut public; il expose l'état de la Vendée (5).

BARÈRE, au nom du comité de salut public, dit :

Citoyens, le comité de salut public me charge de vous parler encore aujourd'hui de la Vendée, non pour vous donner des alarmes, comme certains patriotes timides; ni pour vous inspirer des craintes sur sa résurrection, comme certains politiques imprudens; ni pour la faire renaître de ses cendres, comme certains intrigans qui alimentent sourdement le parti de l'étranger.

On voudroit bien qu'elle ne fût pas finie, cette

(1) Broch. imp. par ordre de la Conv. (AD XVIII<sup>A</sup> 43; B.N., 8<sup>o</sup> Le<sup>op</sup> 68). Reproduit dans *Mon.* XIX, 469-71. Mention dans *J. Fr.*, n<sup>o</sup> 507, *Ann. patr.*, n<sup>o</sup> 408; *Rép.*, 55; *J. Mont.*, n<sup>o</sup> 92; *J. Perlet*, n<sup>o</sup> 509; *J. Lois*, n<sup>o</sup> 503; *Audit. nat.*, n<sup>o</sup> 508; *Batave*, n<sup>o</sup> 363; *Débats*, n<sup>o</sup> 511, p. 346; *J. univ.*, n. 1542.

(2) *P.V.*, XXXI, 216, 217 et 374. Mention dans *M. U.*, XXXVI, 397; *Mess. soir*, n<sup>o</sup> 544; *F.S.P.*, n<sup>o</sup> 225; *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1138; *B<sup>m</sup>*, 28 pluv.

(3) *P.V.*, XXXI, 216-217.

(4) *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1138; *F.S.P.*, n<sup>o</sup> 225.

(5) *P.V.*, XXXI, 217.

guerre de la Vendée; on le voudroit pour rallier les intérêts et les forces du cabinet des coalisés du dehors, pour le succès des cabinets des intrigans de l'intérieur.

On voudroit bien que la Vendée relevât encore sa tête hideuse pour tourmenter la Convention nationale, pour agiter de terreurs le peuple français, pour réchauffer les espérances criminelles de nos aristocrates, pour servir les ministres de Londres, pour faire oublier les grands succès des républicains, pour altérer et vexer l'opinion publique.

Si, dans l'histoire de notre révolution, quelque chose peut ressembler à l'hydre de la fable, c'est la Vendée. C'est en vain que l'Hercule révolutionnaire a abattu les cent mille têtes; elles remuent encore; elles distillent au loin un venin dangereux: mais ce qui manquoit à la fable, c'est le tableau des intrigues, des erreurs, des fautes, des crimes qu'on peut imputer à ceux qui ont été chargés de purger la Vendée.

A peine le siège de cette maladie politique fut changé, que les républicains s'empressèrent, à travers les succès et les déroutes, d'effacer du territoire cette population royaliste.

Granville, Angers, Le Mans, Chantonnay, la Loire même, furent les vastes tombeaux des rebelles.

Depuis, les triomphes de nos armes sur Bouin, Noirmoutier, et les restes infects de l'armée de Charette durent rassurer les esprits, et la république reprenoit en même temps des forces sur les bords de la Méditerranée et du Rhin.

Les troupes nationales n'avoient plus qu'à évacuer les subsistances de la Vendée, en comprimer l'effroyable population née pour la révolte, en désarmer les habitans, et y former une administration militaire et révolutionnaire jusqu'à la paix.

Il falloit ensuite y porter de la cavalerie propre à exterminer les brigands, faire passer aux Pyrénées une partie de l'artillerie inutile ou plutôt dangereuse, et transporter sur les bords de l'Océan une grande partie de l'infanterie.

Ces diverses vues ont été remplies par le comité de salut public; et il se reposoit, pour leur exécution, sur la gloire que les généraux avoient obtenue en détruisant les rebelles, et encore plus sur la volonté constante de la convention, de faire obéir aux mesures du gouvernement national. Il se reposoit sur-tout, pour les mesures de l'intérieur de la Vendée, sur l'esprit et les termes des décrets qui ordonnent de détruire et d'incendier les repaires des brigands, et non pas les fermes et les demeures des bons citoyens.

Il espéroit sur-tout que l'armée de l'Ouest, fidelle aux maximes et aux ordres du gouvernement national, ne disséminerait jamais ses forces, et s'occuperait bien plus de détruire le noyau des rebelles et les rassemblemens des brigands qui pouvoient se former de nouveau, que de sacrifier les habitations isolées, les fermes utiles et les villages fidèles ou non dangereux.

Cependant, lorsque le comité, après quelques jours de silence, a voulu vérifier les faits, et connoître quelle étoit la véritable exécution donnée à ses arrêtés, quel a été son étonnement de voir des forces morcelées dans la Vendée, des troupes républicaines disséminées sur les divers points de la Vendée; des rassemblemens de brigands se reformer, s'organiser et relever

une tête insolente; et la troupe royaliste, éparse et fugitive naguères sous les ordres de La Rochejacquelein, de Stofflet et de Charrette, s'ameuter et se grossir de tous les mécontents que la barbare et exagérée exécution des décrets avoit formés de nouveau dans un pays qu'il ne falloit plus que désarmer, garnisonner de cavalerie repeupler d'habitans fidèles, et administrer avec le bras nerveux d'une administration militaire et révolutionnaire!

L'effet inévitable de ce morcellement de forces a produit l'audace des rassemblemens de brigands; ils ont fait des attaques vers Beaupréau, Montrevault et Saint-Fulgent.

Les moyens pris pour prémunir nos différens postes étoient insuffisans par le morcellement des forces. Quelques-uns de nos soldats n'ont pu se défendre de la terreur des brigands qu'ils ont été si long-temps accoutumés à vaincre; et, quoique 6,000 brigands aient été tués depuis dix jours, cela ne dédommage point de la perte de quelques bons républicains et du général Moulins, dont le général en chef et l'armée célèbrent le courage, et qu'ils honorent des plus vifs regrets.

Ici, il me semble que les intrigans reprennent haleine, que les amis de la Vendée, ou ceux qui en ont regretté l'anéantissement, recouvrent leur horrible espérance. Mais qu'ils apprennent que nos troupes ont défendu courageusement Cholet, quoique ce soit un poste difficile, et plus commode pour les succès des brigands que pour la défense des républicains. Qu'ils apprennent que déjà la faute des généraux est sentie et réparée; que leurs forces se rassemblent et s'agglomèrent pour abattre les derniers rassemblemens de brigands, et pour rendre raison à la convention nationale de ces débris vendéens, de ces repaires de royalistes, et de ces rebelles dont l'espoir et l'existence doivent disparaître entièrement, au moment de l'ouverture de la campagne prochaine qui va s'engager avec les tyrans et leurs satellites.

Depuis trois jours, le comité s'est occupé de terminer cet objet, dont il n'auroit plus dû entretenir l'assemblée des représentans; mais le cri de l'intérêt personnel, l'avarice du propriétaire de la Vendée, n'a pas manqué d'exagérer par la plainte les dommages causés par l'exécution des décrets, et de grossir par leurs propos les rassemblemens et les nouvelles tentatives des brigands.

Les représentans du peuple, à qui nous devons avant tout un tribut de reconnaissance pour les immenses travaux qu'ils ont faits et les succès qu'ils ont obtenus dans cette exécrable guerre, sont accablés de fatigue et de maladie. Bourbotte est dans son lit, accablé d'une fièvre putride; Turreau est exténué de fatigue; Francastel est malade.

Le Comité a envoyé vers l'armée de l'Ouest les citoyens Garrau et Hentz, avec des pouvoirs illimités, des instructions, de nouveaux moyens, et des arrêtés du comité, auxquels les généraux devront enfin se conformer. Nous espérons que dans quelques jours les inquiétudes nouvelles seront dissipées, et que nous n'aurons de sollicitudes et de soins à donner qu'à nos armées sur les frontières.

Mais, avant de terminer, il n'est pas inutile de jeter un regard rapide sur les causes de ces nouveaux mouvemens, et sur les mobiles de ces attaques nouvelles d'un ennemi intérieur réduit

aux abois par des victoires multipliées. Il faut enfin poser un système de force centrale, et se serrer les uns contre les autres au moment d'une attaque combinée des tyrans coalisés; c'est alors que les succès seront assurés.

Nos maux sont la tendance perpétuelle au morcellement des forces, tendance que la convention a toujours condamnés, que le comité a toujours empêchée, et que les généraux ont toujours exécutée.

Nos maux sont le non-désarmement des pays fanatisés ou révoltés, ou le réarmement des pays qui ont été le théâtre de la guerre civile. Westermann, qui, dans son discours à la barre, a annoncé qu'il avoit exterminé tant de milliers de brigands, est celui qui a amoncelé les armes dans les communes où avoient péri les brigands, et qui a réarmé des paysans fanatiques ou imprégnés de rébellion.

(Il sera fait un rapport sur ce général.)

Nos maux sont une représentation trop disséminée, trop prodiguée dans les départemens; les autorités constituées sans énergie, les administrateurs sans courage, et les mesures des représentants sans unité et sans ressemblance.

Nos maux sont des contradictions perpétuelles, des petites passions usurpant la place de la grande passion du bien de la patrie.

Nos maux sont dans un gouvernement trop contrarié dans ses mouvemens, trop souvent attaqué dans ses opérations, trop mal défendu, trop peu soutenu dans ses travaux constans, trop inexécuté dans ses arrêtés, et dont les violations sont trop impunies.

Plus la tempête est forte, plus la main qui tient le gouvernail doit être vigoureuse et soutenue.

Voilà le moment où toutes les contradictions inutiles ou passionnées doivent cesser, où l'unité des vues et l'accord des moyens doivent se faire sentir.

Laissons à deux de nos collègues à terminer les petites oscillations de la Vendée; l'agonie de quelques brigands ne peut pas arrêter un instant la marche du législateur. Nous vous proposons de confirmer l'envoi et les pouvoirs de ces deux représentans du peuple.

Nous vous proposons encore d'honorer d'une pierre et d'une inscription le tombeau du général Moulins. Pour ne pas tomber entre les mains des royalistes, il s'est tué. Voilà quelles devoient être la pensée et la détermination de tout soldat républicain : *La victoire ou la mort*. Les Romains ne rachetoient pas les prisonniers. Ils condamnoient à la mort ceux qui avoient abandonné leurs armes dans le combat. Elles devoient leur servir à *demeurer libres*, même dans une déroute, c'est-à-dire, à mourir.

Renforçons par des monumens honorables cet exemple de Moulins, ce sentiment républicain né de la honte de tenir la vie d'un brigand et d'un rebelle. C'est causer du deshonneur à la république, que de renoncer à être libre pour se faire esclave d'un ennemi de sa patrie (1).

(1) *Débats*, n° 512, p. 362-65; *Mon.*, XIX, 455-56. Extraits dans *Batave*, n° 363; *Rép.*, n° 55; *Audit. nat.*, n° 508; *J. Lois*, n° 503; *F.S.P.*, n° 225; *J. Fr.*, n° 507; *C. univ.*, 25 pluv.; *J. Matin*, n° 552; *M.U.* XXXVI, 398; *Ann. patr.*, n° 408; *C. Eg.*, n° 544; *J. Perlet*, n° 509; *Mess. soir.*, n° 544-45; *J. Paris*, n° 409; *J. univ.*, n° 1542.

BARÈRE. Voici les nouvelles.

Il fait lecture : 1° d'une lettre de Francastel, représentant du peuple, datée d'Angers (1). [Elle] annonce de légers échecs de la part des troupes françaises, et le massacre de 6 000 brigands. La garnison de Cholet forte de 3 000 hommes, s'est défendue courageusement dans cette place qui n'est pas terrible, contre toutes les forces de la Vendée, commandées par La Rochejacquelein et Charrette; enfin les Français se sont déterminés à une retraite glorieuse, la garnison se rend à Angers; celle de Saumur est très nombreuse, et si les brigands en approchent, ils y trouveront la mort (*Applaudissemens.*)

2° d'une lettre du général Turreau, datée du quartier général à Nantes. [Elle] annonce que les brigands sous le commandement de La Rochejacquelein, ont osé attaquer les Français à Tiffauges, la plupart de ces monstres étoit sans armes; aussi on en a fait un si grand carnage que le nombre de leurs morts n'a pas pu être compté. Au milieu de cette action éclatante, quelques lâches ont pris la fuite, le jeune général Moulins a voulu les arrêter, mais ayant été frappé d'une balle, il s'est vu dans la nécessité de se donner la mort pour ne pas tomber vif au pouvoir des brigands (2).

3° enfin, d'une lettre des représentans du peuple, reçue ce matin. La voici :

[*Saumur*, 21 pluv. II. *Au C. de S.P.*] (3)

« Nous ne croyions plus, citoyens collègues, être obligés de vous entretenir de l'exécration Vendée. Nous pensions que l'armée victorieuse, qui alloit parcourir une seconde fois cette malheureuse contrée, n'auroit plus qu'à immoler aux mânes de nos frères quelques hordes vagabondes, et que ce pays, purgé totalement des scélérats qui l'infestoient, seroit rendu à la république. Nos troupes exterminoient à chaque pas les brigands épars qu'elles rencontroient; elles faisoient refluer sur les derrières les subsistances abondantes que le pays offroit; une quantité considérable de grains est déjà entrée dans les murs de cette ville. Depuis quelques jours, les choses ont changé de face, sans néanmoins présenter un aspect inquiétant. Quelques-unes de nos colonnes ont été repoussées par les brigands, qui sont parvenus à se réunir au nombre de 3 à 4,000. Nous nous empressons de vous en instruire, parce que les malveillans, toujours prêts à tirer parti de nos plus légers revers, ne manqueroient pas de chercher à les grossir dans l'opinion publique. Nous devons espérer que cet état de choses ne durera pas long-temps, et que nos légions républicaines, indignées de l'avantage que vient d'obtenir ce vil ramas de brigands, ne tarderont point à se venger.

« Nous regrettons bien que le mauvais état de notre santé nous ait pas permis de suivre l'armée dans ses expéditions. Bourbotte est retenu au lit par une fièvre putride; il est heureusement hors de danger. Moi, valétudinaire depuis un mois, hors d'état de monter à cheval, par les suites

(1) *Débats*, p. 364.

(2) *J. Sablier*, n° 1138.

(3) *B<sup>in</sup>*, 24 pluv.; *Débats*, p. 364; *J. Mont.*, n° 92; *Ann. patr.*, n° 409. Reproduit dans AULARD, *Recueil des Actes...*, XI, 21.